



ÊTRE VU ET RECONNU

LES BONNES PRATIQUES DE PUBLI24



ENSEIGNE ? PRÉ-ENSEIGNE ? PUBLICITÉ ?

Vous utilisez ou entendez ces trois termes sans en connaître précisément le sens ? Nous vous éclairons dans nos nouvelles fiches d'information, établies avec l'appui documentaire d'e-Visions, organisation professionnelle des métiers de la communication visuelle.

e-VISIONS

Devenez incollable en communication visuelle, enseigne et signalétique.



Marc-Antoine LENGAIGNE



Que dit le Code de l'Environnement ?

L'article L 581-3 du Code de l'environnement ainsi que la loi Grenelle de 2010 (qui a pris effet en 2015) nous précise les points suivants :

Publicité :

Constitue une publicité, à l'exclusion des enseignes et des pré-enseignes, toute inscription, forme ou image, destinée à informer le public ou à attirer son attention, les dispositifs dont le principal objet est de recevoir lesdites inscriptions, formes ou images étant assimilées à des publicités.

Enseigne :

Constitue une enseigne toute inscription, forme ou image apposée sur un immeuble et relative à une activité qui s'y exerce .

Pré-enseigne :

Constitue une pré-enseigne toute inscription, forme ou image indiquant la proximité d'un immeuble où s'exerce une activité déterminée. Les pré-enseignes ne sont autorisées que pour signaler certaines activités : monuments historiques (maximum 4 pré-enseignes autorisées), activité culturelle (2), entreprise locale de fabrication ou de vente de produits du terroir (2).



Chez Publi24, nous accordons une importance toute particulière à la qualité de nos produits, mais également aux recommandations et conseils que nous pouvons vous offrir. Nous vous proposerons chaque mois nos fiches d'information afin de vous tenir informés au mieux de la réglementation en vigueur et des applications que nous pouvons vous en proposer. Nous sommes comme toujours à votre écoute pour vous informer précisément et vous accompagner dans vos projets.

Focus ENSEIGNES

Les lettres découpées lumineuses

Les lettres en relief et les lettres boîtiers utilisent la technologie LED de manière élégante et ciblée, pour attirer l'attention tout en s'intégrant avec discrétion et harmonie au décor environnant. Idéales pour mettre en avant une enseigne sur une belle façade et pour s'accorder avec les règles et limites parfois fixées dans les quartiers historiques, les lettres lumineuses sont une solution parfaite pour apporter de la visibilité à un commerce ou à une agence de jour comme de nuit. Ce type d'enseigne lumineuse combine les qualités esthétiques de la lettre relief et la modernité du boîtier LED.



Multifonctions, les effets de lumière et de couleur sur lettres relief extérieures permettent une visibilité nocturne avec reconnaissance rapide des polices et logos propres à chaque enseigne, mais aussi une mise en valeur de l'esthétique de la lettre relief en journée. Publi24 propose aux professionnels une fabrication experte de lettres boîtiers avec éclairage intégré, et des créations sur mesure. Différents matériaux se

prêtent à la fabrication de lettres relief pour l'extérieur : notre savoir-faire dans le secteur des enseignes lumineuses inclut les lettres en plexi, les lettres en relief PVC, les lettres boîtiers inox, les lettres bois ou encore les boîtiers alu.



Chaque matière a ses qualités. L'aluminium permet des effets très esthétiques, particulièrement mis en valeur par le rétro-éclairage, est léger et résistant, idéal pour des lettres en relief avec éclairage direct. Modelées sur mesure, les lettres reliefs sont proposées en PMMA, plexi et PVC. Les lettres et boîtiers, équipés de néon ou de LED pour une luminosité blanche ou colorée, peuvent être conçus à destination d'une pose sur façade ou sur toit selon les besoins.

LES 3 QUALITÉS D'UNE ENSEIGNE RÉUSSIE

Pour être réussie, votre enseigne doit être VISIBLE, LISIBLE et EN ACCORD AVEC SON CADRE.

VISIBILITÉ

Avant de nous lancer dans la création de votre enseigne, nous allons décider avec vous de son emplacement. Il faudra bien sûr choisir celui où elle sera visible par le plus de clients potentiels.

LISIBILITÉ

La lisibilité est également un critère essentiel. Nous ne le négligeons jamais ! Les passants doivent comprendre votre enseigne en un coup d'oeil. Aucun doute ne doit subsister sur la nature de votre activité ou sur ce qui vous démarque de vos concurrents.

ACCORD AVEC LE CADRE

Pour que votre enseigne ait un véritable impact, elle doit attirer le regard. Il ne faudra donc pas négliger le cadre : s'adapter aux couleurs et au style de votre devanture, tout en glissant quelques éléments qui vont démarquer votre enseigne pour attirer le regard vers elle. C'est tout un art que nous maîtrisons à la perfection.

Nous sommes à votre écoute
et vous accompagnons tout au long de votre projet.



Publi24

182, avenue du Panorama
72100 Le Mans

Tél. : 02 43 414 414

E-mail : enseigne@publi24.fr

WWW.PUBLI24.FR

